



1 rue Aimé Césaire
77240 CESSON – VERT-SAINT-DENIS
Tél. : 01.64.41.29.29
Fax : 01.64.41.29.28

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Valant Cahier des Clauses Administratives Générales

Marché Public à Procédure Adaptée
Passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

Objet : MAINTENANCE SECURITE INCENDIE

Le présent règlement de consultation présente 7 articles

1- Identification de l'acheteur public :

Lycée Sonia Delaunay
1 rue Aimé Césaire – 77 240 Cesson

Pouvoir adjudicateur : Proviseur du lycée, Géraldine MASSON.

Personne responsable du suivi du marché : Gestionnaire du lycée, Lise PLANCOULAINE.
01.64.41.29.20 ou lise.plancoulaïne@ac-creteil.fr

2- Objet du marché :

Contrat de maintenance des équipements liés à la sécurité incendie du lycée Sonia Delaunay.

Lot n°1 : Maintenance des BAES

Lot n°2 : Maintenance des clapets coupe-feu

Lot n°3 : Maintenance du système de désenfumage

Lot n°4 : Maintenance de l'installation de l'alarme incendie

3- Procédure de passation :

Marché à procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics) avec lots.

Cette consultation fera l'objet d'une publication sur le site AJI France (www.aji-france.com).

4- Durée du marché :

Le marché prendra effet le 1^{er} mai 2019 pour une durée initiale de un an

A l'expiration de cette période, il se renouvellera par reconduction expresse pour une nouvelle période d'un an n'excédant pas une durée totale de trois ans sauf dénonciation par l'une ou

l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception un mois avant l'expiration de la période en cours.

5- Règlement :

Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique, après l'exécution de l'objet du marché, par mandat administratif dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

6- Critères de jugement des offres :

Prix : 60%

Qualité des prestations : 20%

Qualité des produits : 20%

7- Date limite et modalités de remise des offres

Les offres doivent répondre au CCTP joint.

Pour visite du site prendre rendez-vous avec M. Moinerie, responsable maintenance au 06.86.95.35.07

Date limite de réception des offres : **18 mars 2019**

Offres à adresser :

- par la plate-forme AJI

Fait à Cesson,
Le 15 février 2019

Le Provisoire
G. Masson